L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 12 JANVIER 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $8 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles, mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:

SAMEDI MATIN, 12 JANVIER.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, le Une maison de résidence en briques à trois étages, No 325 rue Moreau, aujourd'hui rue de Chartres entre Port et St Ferdinand, Troisième District. 2o Une maison de résidence située rue St André, entre Chippewa et Fulton, Quatrième District. 3o Une maison de résidence située rue Galvez, entre Commune et Palmyre, Premier District. 4o Le neuvième indivis d'une étendue de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, située à Gentilly. 5o Le neuvième indivis d'une étendue de terre situé au dit Gentilly. 6o Trois terrains situés au faubourg Gueno, dans l'îlet compris entre les rues Laharpe, Dorgenois et Lapeyrouse. 7o A 4 heures et demie, à la fonderie de Leeds, rue Delord, près celle Foucher, un lot de machines, &c.

Par C. E. Girardey—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une jolie maison en bois et un lot de terre comprenant trente quatre terrains à Rieberville Station, sur le chemin de fer de la rue St Charles.

Par G. De Feriet—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une propriété de prix dans la rue Mandeville, entre les rues Victoire et Levée.

Par S. Dalmault—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, deux lots de terre au faubourg Marigny, rue d'Amour; un lot de terre dans la paroisse Jefferson, à Carrollton. Aussi, un lot de terre face à la rue Villeré, avec une maison. Aussi une jolie propriété en briques située rue Marais et Annette; et quatre lots de terre contigus, situés au faubourg Tremé, rue Colombes.

Par B. Turpin—à son magasin d'encan, raisins de Malaga verts, dattes et citrons, eaux-de-vie françaises, vins, liqueurs, vermouth, absynthe, kirsch, whiskey d'Ecosse et Bourbon, thés, &c.

Par E. Bugar & Co—à leurs salles d'encan, vente spéciale de bottes et de souliers. Aussi, malles, valises, linge fait, marchandises sèches, chemises, chapeaux, &c., &c.

Par John C. Bisham—au No 33 de la rue Bienville, bottes, souliers, brodequins, marchandises sèches, habillements, chapeaux, &c.

Par J. P. Boissean—au Nos 40 et 51 de la rue Gravier, jambons, fromage, vin rouge en barriques, &c.

Par Vibout & Co—au No 16 de la rue de Chartres marchandises sèches et habillements.

Par D. B. Morphy—au No 47 de la rue des Magasins, ainsi qu'au No 27 de la rue Poydras, cordes de chanvre.

☞ Achetez vos confiseries chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!

☞ Les ventes à l'encan de ce jour par le Shérif comprendront:

1o. Une maison de résidence en briques, à trois étages, No 325, rue Moreau (aujourd'hui de Chartres,) entre Port et St Ferdinand, Troisième District.

2o. Une maison de résidence située rue St André entre Chippewa et Fulton, Quatrième District.

3o. Une maison de résidence située rue Galvez, entre Commune et Palmyre, Premier District.

4o. Le neuvième indivis d'une étendue de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, située à Gentilly.

5o. Le neuvième indivis d'une étendue de terre située au dit Gentilly.

6o. Trois terrains situés au faubourg Gueno, dans l'îlet compris entre les rues Laharpe, Dorgenois et Lapeyrouse.

7o. Et à 4 1/2 heures P. M., à la Fonderie de Leeds, rue Delord, près celle Foucher, un lot de Machines, &c.

Pour les détails et les conditions, voir aux annonces.

☞ L'attention du commerce est appelée sur les ventes à l'encan qui se feront, aujourd'hui, à 10 heures et demie A. M., au magasin No 95, rue Vieille-Levée, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur:

le Raisins de Malaga (verts) citrons et dattes.
2o Eaux-de-vie françaises, vins, liqueurs, absynthe, kyrsch, whiskey, &c.

Pour les détails voir les annonces dans nos colonnes.

LE FEUILLETON.

L'abondance des annonces nous force de transporter le feuilleton à la 4e page.

Feuilleton de l'Abeille.

Nous terminerons prochainement les *Splendeurs et Misères de Paris* et nous commencerons immédiatement après la publication du *Siège de Puebla*, récit intéressant de ce fait d'armes par M. Louis Noir, ancien lieutenant de zouaves.

Une autre Enquête.

Le Congrès actuel semble ignorer complètement qu'il existe un pouvoir exécutif chargé de gérer les affaires intérieures et extérieures de la république et un pouvoir judiciaire chargé d'administrer la justice. Comme pouvoir législatif le Congrès n'a d'autre mission que de faire des lois; et lorsqu'il prend des résolutions sur les affaires de la nation, il doit tenir compte de l'existence des deux autres pouvoirs. Mais il n'en est pas ainsi dans l'assemblée révolutionnaire actuelle. Nos contants du rapport adressé par le commissaire du bureau des affranchis, de celui de l'autorité militaire, et des enquêtes des autorités locales, il a fallu que messieurs du Congrès envoyassent à la Nouvelle-Orléans leurs commissaires extraordinaires pour faire une nouvelle enquête de 700 pages sur l'affaire du 30 juillet. Or, un membre de la Chambre n'est pas un magistrat et il n'a aucun droit d'administrer un serment, il ne peut entendre des témoins qu'à titre de simple renseignement; et la prétention de toute commission congressionnelle à contraindre les témoins à déposer est purement et simplement un empiètement sur les attributions du pouvoir judiciaire.

On annonce qu'un comité spécial sur l'assassinat du président Lincoln est chargé d'interroger Surratt à son arrivée. C'est encore là un abus de pouvoir dont la justice aurait le droit de se plaindre, si la justice n'avait pas d'elle-même renoncé à son rôle dès cette affaire en laissant une commission militaire substituer un jugement illégal des accusés une exécution sommaire que la décision récente de la Cour Suprême range dans la catégorie des meurtres juridiques.

Alors nous vivons à une époque de confusion où toutes les notions de droit et de légalité paraissent oblitérées. Il semble que quatre années de guerre ont suffi pour déranger toute magnifique structure de la pondération des pouvoirs que nous sommes bien forcés de le croire, était aussi peu solide à l'intérieur que brillante à l'extérieur.

Lorsqu'une assemblée veut être renseignée sur les affaires étrangères, il est de règle qu'elle s'adresse au pouvoir exécutif pour obtenir les documents et les informations nécessaires. Les radicaux ont changé tout cela. Le Congrès veut se suffire à lui-même et ne s'en rapporter qu'à lui-même. Sur la proposition du sénateur Howard, le comité des affaires étrangères a été chargé de faire une enquête et un rapport en sur les points suivants:

1o—Les relations présentes entre la France et la république du Mexique.

2o—L'attitude, en ce qui concerne la population et le territoire, du succès de Maximilien dans son effort pour renverser cette République.

3o—Le montant et la [illegible] de ses forces militaires, y compris ses auxiliaires français.

4o—La conduite du chef Exécutif du gouvernement des Etats-Unis en ce qui concerne l'intervention de la France dans les affaires du Mexique, y compris tout traité ou projet de traité proposé, consenti ou recommandé par notre ministre à la France, en vue d'un règlement des difficultés entre la France et le Mexique;

5o—La perspective actuelle du retrait des troupes françaises du sol mexicain, et la probabilité, en cas de ce retrait, de la possibilité pour Maximilien de s'y maintenir.

6o—Dans le but d'effectuer cette investigation, le dit comité est autorisé à demander la comparution de toute personne et la production de tout document.

Pour résoudre les trois premières questions, il serait peut-être nécessaire que les membres du comité se rendissent auprès de Maximilien et de Napoléon, mais il est douteux que ces souverains consentissent à répondre aux questions qui leur seraient adressées. Le comité devra donc recourir à MM. Sherman et Campbell qui viennent de faire un voyage si intéressant sur les côtes du Mexique pour savoir ce qu'ils ont découvert à l'aide de leur longues vues dans ce mystérieux pays. Le général Sherman répondra peut-être avec une franchise toute militaire, qu'il ne doit compte qu'à ses supérieurs, le général Grant et le président Johnson, de sa mission et quant à M. Campbell, nous doutons fort qu'il puisse jeter beaucoup de lumière sur les points obscurs de l'imbroglio mexicain. M. Bigelow qui est attendu, pourrait sans doute donner quelque éclaircissement sur la question des traités projetés, proposés ou consentis, mais le seul personnage véritablement capable de tout le monde d'embarras c'est M. Seward, et c'est justement [illegible]

tement le seul à qui le sénat ne juge à propos de s'adresser directement. Le *Herald* qui a toujours le mot pour rire propose un comité de Sénat pour éviter des pérégrinations laborieuses au Mexique en lui fournissant un de ses correspondants.

On remarquera avec quelle habile prudence la résolution évite de proposer la moindre question sur l'endroit où se tient Juarez et sur le nom du chef qui commande actuellement à Matamoros, questions auxquelles le correspondant du *Herald* lui-même, si bien informé qu'il puisse être, eût été dans l'impossibilité de répondre la main sur la conscience. Ce n'est donc pas une petite besogne que celle qui vient d'être confiée au comité des affaires étrangères; s'il s'en tire à son honneur nous en ferons part à nos lecteurs.

THEATRE DE L'OPERA.

Nous sommes heureux d'avoir à constater l'immense succès obtenu hier soir à l'Opéra par la troupe italienne de M. Roncari. Il y a longtemps que nous n'avions entendu *Ernani* chanté de cette façon, et les témoignages non équivoques de satisfaction du public garantissent à cette troupe une série de fructueuses représentations.

Madame Carlotta Cattinari qui a eu les honneurs de la soirée, honneurs auxquels rien n'a manqué: bravos enthousiastes, rappels et bouquets, a une voix sympathique et bien timbrée dont elle se sert avec un grand talent. Elle a chanté avec beaucoup de sentiment l'andante de l'air du premier acte et s'est montrée dans tous les morceaux une cantatrice d'un mérite réel. Elle a le feu sacré et produit l'émotion chez ses auditeurs sans recourir aux éclats de voix ni aux effets outrés. Le ténor, M. Alexandre Boetti, a partagé son succès. Il est doué d'une voix agréable, il chante juste et phrase bien, et il a le rare mérite de ne pas crier; il s'est fait applaudir dans tous ses morceaux et il a produit sur le public une impression très favorable. MM. Ottaviani et Rocco sont des artistes qui ont du talent et de l'expérience comme chanteurs et qui gagneront à se faire entendre. Il y a eu plusieurs morceaux d'ensemble admirablement rendus; nous citerons le trio du second acte et le final du troisième. C'est un début très heureux et qui a très agréablement surpris le public.

Ce soir, la troupe italienne donne *La Traviata*, opéra de Verdi, dont le sujet est tiré de *La Dame aux Camélias*. Nous entendrons une nouvelle chanteuse dont on dit le plus grand bien, Mme Elisa Tomasi, dans le rôle de Violetta et MM. Boetti, Ottaviani et Solari. On commencera à sept heures trois quarts précises.

Dimanche, la troupe dramatique de M. Alhaiza doit jouer le fameux drame *La Dame de St Tropez* qui est, comme on sait, la réhabilitation de Mme Lafarge.

THÉATRE NATIONAL.—La foule continue à se porter au Théatre National, que dirige si habilement M. Ostermann. Il a quelques artistes excellents parmi lesquels figure une étoile européenne, Mme Ottilie Genée qui a obtenu hier soir un très grand succès dans deux pièces allemandes et dans une scène comique en français, *Folichonnette au bal de l'Opéra*, scène qu'elle chante, qu'elle danse et qu'elle mime d'une manière étourdissante. Elle y a une désinvolture tout à fait Palais-Royal et c'est décidément une Folichonnette attrayante et amusante. On l'a applaudie et rappelée d'une façon très chaleureuse.

On joue ce soir, à ce théatre, *Namenlos*, vaudeville en 3 actes.

CHEMIN DE FER DE LA MOBILE.—Une compagnie est organisée pour la construction d'un chemin de fer qui partirait de l'encoignure Canal et Claiborne et qui relierait la Nouvelle-Orléans à la Mobile en traversant les Rigolets et en suivant les bords des passes de façon à desservir tout les villages qui servent de résidences d'été à un grand nombre de familles.

Le comité conjoint des rues et débarcadères du Conseil de ville a été saisi avant hier soir d'une résolution pour accorder à la compagnie les droits de passage nécessaires. Cette résolution soulève différentes questions importantes sur lesquelles nous reviendrons; elle a été soumise à l'examen du juge Ogden.

Le chemin de fer projeté pourrait être terminé en 12 ou 14 mois. Un point important serait d'avoir la gare dans un endroit central et de la relier si cela est possible, à celle du chemin de Jackson.

M. JULES CASSARD, député du Surveyor du port de la Nouvelle-Orléans, a donné sa démission, pour accepter la place de caissier de la Banque "City National"—place que lui ont offert les Directeurs d'une manière si flatteuse et pour l'ancienne population et pour lui, qu'il n'a pas cru devoir la refuser. Le commerce de la ville—le commerce français surtout—perdent en M. Cassard, un officier dont tous ceux qui ont eu des rapports avec lui ont reconnu le zèle en maintes occasions; ils perdent aussi un ami chez qui ils ont invariablement trouvé l'obligeance et la courtoisie des anciens jours. Nous n'avons pas besoin de dire que la retraite de M. Cassard a causé des regrets unanimes parmi les employés créoles et français en faveur desquels il a exercé son influence aussi souvent que les circonstances le lui ont permis et dont il était le protecteur naturel.

Nous félicitons la banque de s'être assuré les services d'un officier possédant l'expérience qu'exige le poste auquel il vient d'être appelé, car il était caissier de la banque "Crescent City" à l'arrivée des Fédéraux à la Nouvelle-Orléans. M. Cassard entre en fonctions aujourd'hui.

BAL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.—La société française et d'assistance mutuelle doit donner, le samedi, 19 janvier, dans la salle de l'Opéra, un grand bal paré. Nous remercions le comité et le secrétaire M. Bouet, des invitations qu'ils nous ont adressées. On trouvera dans l'annonce à la seconde page, les noms des directeurs et toutes les indications désirables.

COMESTIBLES, VINS, ETC.—M. R. C. Mott, 150 rue du Canal, a un assortiment de comestibles fins, de vins et de liqueurs que nous croyons devoir signaler aux familles. M. Mott vend à des prix raisonnables.

Une lettre du Général Beauregard.

Nous avons publié dans notre numéro du 5 janvier, un article du *Herald*, dans lequel, il était fait allusion à un discours que le général Beauregard aurait prononcé à Canton, Le *Times* ayant reproduit hier le même article, a reçu du général la lettre suivante:

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de Jackson, etc.
Nlle Orléans, 10 janvier 1867.

Cher Monsieur:—Dans votre journal de ce matin vous publiez un article de New-York *Herald*: contenant quelques remarques relatives à un discours qu'on me fait adresser aux touristes du Congrès, dernièrement en cette ville. Le *Herald* est dans l'erreur, je n'ai pas fait de discours à Canton, ni ailleurs, à ces touristes, mais j'ai causé avec eux librement et ouvertement, et je leur ai dit que le Sud avait combattu le Nord avec tant d'acharnement parce qu'il défendait ce qu'il considérait comme ses droits constitutionnels—qu'ayant, néanmoins, fait appel à l'arbitrage des armes, il cédait à la décision rendue contre lui, et que je croyais que le peuple du Sud consentait maintenant à accepter la Constitution telle que les résultats de la guerre l'ont faite et telle qu'elle est interprétée par la Cour Suprême des Etats-Unis. J'ai dit aussi que, dans mon opinion, les questions de sécession, et d'esclavage étaient pour toujours réglées et que, pour ce qui me concernait, dans aucune circonstance je n'encouragerais aucun effort pour les faire revivre; que nous devons maintenant employer notre énergie et nos ressources à réparer les ruines causées par la guerre et rendre à nos foyers un peu de ce confort et de cette prospérité dont ils jouissaient autrefois.

En réponse à la question faite par quelques uns des touristes: si je pensais que le Sud accepterait l'amendement constitutionnel? Je répondis qu'évitant la politique et m'occupant de mes affaires particulières et des devoirs de ma position, j'avais peu d'occasions, excepté par les journaux, de connaître le sentiment public à ce sujet, mais que s'il désirait connaître mon opinion individuelle, je dirais que le Sud ne voudrait pas et ne devrait pas accepter cet amendement, mais qu'il était préparé comme la règle finale, car les intérêts et la dignité de lui défendent... que nous sommes maintenant à la merci du Nord, mais que le Sud ne ferait jamais rien pour protéger ses intérêts, rien qui serait contraire à son honneur; et que je croyais que notre restoration serait causée par le pouvoir qui a lieu actuellement au Nord, en nous en rapportant aux réflexions plus calmes et aux sentiments de justice des deux partis pour nous protéger.

J'ajoutai aussi qu'à la chute de la confédération, au lieu d'aller dans un pays étranger pour y éviter l'allégeance à un gouvernement étranger, je préférai rester dans mon pays en jurant allégeance à ce que je considérais comme son nouveau gouvernement.

Si, dans ma conversation avec les touristes j'ai employé les mots: gouvernement consolidé en parlant du gouvernement des Etats-Unis, j'ai voulu dire, bien entendu, un gouvernement constitutionnel, fédéral, national, opérant conformément à la Constitution telle qu'elle est interprétée par la Cour Suprême des Etats-Unis.

Je suis, etc.,

G. T. BEAUREGARD.

LE PORTUGAL ET L'EMANCIPATION.

On écrit de Lisbonne, 16 décembre:

Un décret de 1858 fixait un délai de vingt ans pour l'abolition de l'esclavage dans les possessions portugaises d'Afrique.

Les Chambres de Lisbonne se sont faites plus d'une fois l'écho des impatiences de l'opinion publique, et le gouvernement portugais, qui les partage, vient de leur donner un commencement de satisfaction.

Le ministre de la marine a récemment institué une commission chargée d'étudier et de proposer, entre les améliorations secondaires que comporte le régime colonial, les mesures les plus propres à l'émancipation générale et immédiate. Il résulte d'autre part d'un document émané du ministre des affaires étrangères, que dans la pensée du gouvernement, les difficultés pratiques de cette mesure avaient été jusqu'ici fort exagérées, et notamment que le chiffre des indemnités à payer aux propriétaires d'esclaves est relativement faible, ce qui [illegible] beaucoup [illegible] avait cru.

Nouvelles du Mexique.

Un *Courrier* du Rio-Grande, du 6, apporté de Brazos par le vapeur *Austin*, contient ce qui suit:

Le calme régnait hier à Matamoros. On ne sait rien de plus sur les mouvements de Cortina. On croit qu'il est quelque part sur le chemin de San Fernando; il a reçu ordre de se porter à Victoria, mais il n'a pas répondu à cet ordre donné par le général Berriozabal, sous le commandement de qui il se trouve, et ses intentions ne sont pas connues, bien qu'on les suppose défavorables. Rien de nouveau, non plus, sur Canales, quoiqu'il soit peu douteux qu'il se soit prononcé pour Ortega. En attendant, il n'y a pas encore eu de troubles sur les chemins qui conduisent dans l'intérieur et un sentiment de sécurité prévaut dans la communauté.

Le même *Courrier* dit plus loin:

On nous a informés, hier soir, que ce redoutable chef s'était prononcé pour Jésus Gonzales Ortega. Il était alors à San Andres de Jimenes, petit endroit à 15 lieues de Soto la Marina, sur la route de Victoria.

Ses intentions sont connues, mais si son nouvel ami, Cortina, est fait gouverneur de Tamaulipas, nous pouvons nous attendre à le revoir sur cette frontière.

Une diligence est partie le 7 de Matamoros pour Monterey. Là des connexions sont établies avec des voitures pour San Luis, Mexico et tous les points de l'intérieur du Mexique.

AFFAIRES A BAGDAD.

Un correspondant écrit au *Courrier du Rio Grande* à la date du 5 janvier:

Notre ville est maintenant rétablie. Il n'y manque rien que du commerce pour en faire une place animée. Le commandant militaire, le regidor et les alcades ont été nommés. Ils sont en très en fonctions dès hier. Nous avons eu plusieurs pouces de neige ici, il y a quelques jours. Il fait un peu plus chaud maintenant et tout indique un beau temps.

Une correspondance privée de Brownsville à la date du 6, dit que le général Ortega a lancé une adresse au peuple mexicain. Il est maintenant près de Zacatecas à la tête d'un fort parti.

D'après cette correspondance il ne faudrait ajouter aucune foi aux victoires des libéraux. Mejia aurait ouvert la campagne contre les libéraux qui occupent maintenant la frontière. Son avant-garde, sous le commandement de Zuiroga et de Lopez, serait venu jusqu'à Charcas. Trevino aurait battu en retraite et se serait établi à Matehuala. Le général Naranjo, dit encore cette correspondance, est arrivé à Matamoros avec des ordres pour le général Benizabal de marcher avec ses troupes au secours de Monterey qui est menacé par les Impérialistes. On dit que Cortina succédera à Benizabal, comme commandant militaire et gouverneur de Tamaulipas. Le général Paris, de l'armée de Corona, a pris possession de Guadalajara, capitale de l'Etat de Jalisco.

Aguascaliente est dans les mains des libéraux.

Le rapport de l'évacuation de San Luis est faux. On l'a répandu pour donner confiance au parti Juarez. Ce rapport a été imaginé à Monterey où l'on avait besoin d'un prestamos de $100,000.

On vient d'apprendre qu'Escobedo part pour Monterey, à la tête des forces libérales, pour l'intérieur, ce qui prouve l'ouverture de la campagne de Mejia.

D'autre part, les dernières nouvelles apportées par le vapeur Austin qui n'a quitté Brazos que le 7, disent:

Cortina est devant Matamoros avec ses troupes, et l'on croit qu'il attaquera la ville. On fait tous les préparatifs nécessaires pour la défendre.

Les journaux de Matehuela reçus à Matamoros jusqu'au 20 décembre et de Monterey jusqu'au 2 janvier, ne font nullement mention de l'occupation de San Luis par les libéraux.

Les forces libérales de Coahuila sont entrées à Monterey le 25 décembre, avec 70 wagons et 18 pièces d'artillerie. Elles doivent gagner l'intérieur. On a requis un nombre de charrettes et de wagons suffisant pour le service de 10,000 hommes en campagne.

CHRONIQUE LOCALE.

LE FONDS GIROD.—Nicolas Girod mourut laissant au maire de la Nouvelle-Orléans, comme représentant judiciaire de la ville, $100,000 pour bâtir un asile pour les orphelins français; il fit aussi plusieurs legs. Lors du règlement, son bien ne valut que 28 cents à la piastre et les héritiers soutinrent que le legs était nul et devait leur revenir puisqu'il ne pouvait être exécuté. La Cour Suprême en jugea autrement et décida que la somme de $28,000 serait placée à intérêt jusqu'à ce que les $100,000 fussent réalisées pour être employées suivant les intentions du testateur. Ces intentions étaient qu'un édifice, portant le nom de Girod, serait construit dans la paroisse d'Orléans pour recevoir les orphelins français de la Louisiane.

Quand le maire Monroe succéda au maire Stith, le fonds s'élevait à environ $68,000 et sous la judicieuse administration du maire Monroe, aidé de M. Barbarin, excellent comptable et son teneur de livres, le fonds s'éleva aujourd'hui à la somme de $100,000 qui est déposée à la banque des Mechanics and Traders. Les livres sont ouverts, dans le bureau du maire, à l'inspection de tous.

Le montant de $100,000 étant réalisé, le maire annonce qu'il recevra des propositions pour construire l'asile sur un bel îlot de terre, faisant partie du coteau de la Métairie, près du City Park, dans la paroisse d'Orléans et dans le Second District de la ville où Nicolas Girod vivait et où il est mort. Si l'on ne procédait immédiatement à la construction de l'asile et que le fonds continuât à s'accroître, les héritiers pourraient attaquer de nouveau pour défaut d'exécution. De là la prompte détermination du maire à exécuter le legs.

Le lot en question est de 17 pouces plus élevé qu'aucun terrain de la ville, et nous avons le plaisir d'annoncer qu'il a été donné tout exprès par notre charitable et excellent citoyen, M. John Davidson.

Telle est l'histoire du fonds Girod, histoire que nous publions d'après des renseignements qui nous ont été donnés par le maire Monroe en personne.

PARDONNÉ PAR LE GOUVERNEUR.—Le gouverneur Wells a pardonné Timothy Kelly, convaincu, sous le nom de James Hanley, de parjure et condamné à 5 ans de travaux forcés au pénitencier.

La pétition de Kelly au gouverneur disait qu'un avocat avait abusé de son ignorance et l'avait engagé à fournir caution sous un nom supposé pour un certain Dennis, détenu alors dans la prison de Paroisse, et qui lui était parfaitement étranger; qu'il avait été refusé comme caution et sur la motion de l'avocat de District, arrêté et mis en prison pour être jugé comme parjure; que depuis lors, c'est à dire depuis le 7 avril, il était resté en prison; qu'il s'était toujours conduit en citoyen honnête; qu'il avait une femme et des enfants à faire vivre et qu'il ne se fut jamais mis dans une position à être poursuivi s'il eut connu l'importance de l'acte qui lui avait été représenté comme une simple affaire de forme.

COMMISSAIRES D'EXPOSITION.—MM. E. Giquel, Sosthène Allain et J. W. Goslee ont été nommés par le gouverneur Wells, commissaires additionnels à l'Exposition de Paris.

LES BILLETS D'ETAT.—Le trésorier de la ville était fort occupé hier à payer les travailleurs de la ville. Les contracteurs et leurs employés ne voulaient pas prendre, même comme partie de paiement, les billets d'Etat qui ont été donnés à la ville en paiement de taxes. Il y a maintenant dans le trésor municipal environ $100,000 en billets d'Etat.

TABAC DE PERRIQUE POUR L'EXPOSITION DE PARIS.—M. Gottheil, commissaire de l'Exposition de Paris, a reçu quelques specimens de beau tabac de Perrique, de production louisianaise, qui seront envoyés à l'Exposition de Paris. Quelques uns de ces specimens viennent de la paroisse St Jacques où fut planté le premier perrique du nom de celui qui cultiva ce fameux tabac.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Est traduit Charles Stokes, accusé d'homicide.

Joseph Moscutin, accusé de voies de fait et John Steward, accusé de vol, ont été relachés par *nolle prosequi*.

Charles O'Brien a été traduit devant la Cour sur la prévention d'avoir, le 22 janvier 1865, tué sa femme, Mary O'Brien, en l'étranglant avec une corde. L'affaire s'est passée dans une maison de la rue Front Levée, entre Crossman et Douane. Nous avons dans le temps rapporté cette affaire avec des détails qui nous dispensent de reproduire les témoignages.

Le défendeur, M. Castellanos, a insisté sur des relations intimes que Mme O'Brien aurait eues avec un nommé Frank, soldat des Etats-Unis, pendant que le mari était à l'armée du Sud, 13e régiment de la Louisiane.

Vers huit heures hier soir le jury a rendu un verdict de culpabilité sans punition capitale, et avec une forte recommandation à la clémence de la Cour.

GRAND VOL.—Harry Collins et Frank Burrows, accusés d'avoir volé F. Gueringer, rue Girod, ont été arrêtés hier dans le Premier District.

CHEMIN DE FER DE MOBILE A CHATTANOOGA.—Jeudi soir, il y a eu une réunion du comité nommé de concert par le Conseil de ville, la Chambre de commerce et de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans, Mobile et Chattanooga, pour considérer quel privilège serait octroyé de la part de notre ville. L'intention est que le dépôt sur le terrain neutral, qui est d'environ [illegible] et Claiborne, et de faire continuer la voie par la rue [illegible]. On ne peut donner sur les derrières de la [illegible] un rapport tendant que le comité ne fasse au Conseil [illegible] favorable et que le droit de passage soit promptement accordé. La compagnie a d'amples moyens et garantit que le chemin de fer en question sera en activité de service dans 12 ou 14 mois.

FEU.—A trois heures et quart, hier matin, le feu a pris dans le restaurant et dépôt de fruits d'Amodio, rue du Canal No 214. Cette bâtisse ainsi que celles portant les Nos 210, 212, 214, ont toutes été détruites, le feu s'étendant par la rue du Canal jusqu'à la rue des Remparts. On suppose que le feu doit être attribué à la malveillance. On n'a pu sauver que très peu de choses des marchandises sèches et des articles de toutes sortes qui se trouvaient dans les magasins attaqués par le feu.

Cette tentative d'incendie contre ces bâtisses était la troisième, et nous regrettons de dire qu'elle a trop bien réussi.

Les bâtisses appartenaient à Michael Gernon, et étaient assurées pour $20,000. Les divers marchands qui les occupaient ont été interrogés au bureau de police à propos de cet incendie.

SANS ASILE.—Le nombre total des individus qui se sont adressés aux divers corps de garde, pour avoir des logements dans la nuit du jeudi au vendredi, a été de 45. On en a pu loger 28 dans le Premier District.

PARADE.—L'Association de Bienfaisance des boulangers célébraient hier matin, son anniversaire. La parade a été nombreuse et brillante. Une voiture remplie de jeunes filles habillées de blanc, était, quant contenait, le trait intéressant de la procession qui a parcouru quelques unes de nos principales rues au son de la musique.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Paris, 11—Le monitor américain Miantonomah et le reste de l'escadre sont à Carthagène, où ils attirent des milliers de visiteurs.

Paris, 11—La *Presse* détourne le peuple américain de l'idée de mettre en accusation le président Johnson.

Vienne, 11—La santé de l'impératrice Charlotte s'est fort améliorée moralement et physiquement.

Londres, 11—On parle aujourd'hui d'une panique commerciale à Shangaï.

Liverpool, 11—Ventes de coton pour la semaine, 41,000 balles. Aujourd'hui, marché inactif. Ventes, 8,000 balles, middling uplands 14 7/8 d.

Londres, 11—5-20, 73; Erie 3/4; Illinois 80 1/2.

New York, 11—Une correspondance mexicaine de la Vera Cruz du 29 décembre et de la ville de Mexico du 26 dit que toutes les troupes françaises se concentrent dans la capitale, et se préparant à quitter le pays. Le transport français, Rhône, était tout prêt à prendre à la Vera Cruz les hommes dont le service était expiré.

L'yacht autrichien à vapeur Elizabeth, de Trieste, était arrivé. On supposait qu'il était venu pour emmener Maximilien.

On commencera à transporter les troupes françaises de la capitale à Vera Cruz vers le 15 du courant.

L'empereur était encore à Puebla.

Deux steamers étaient arrivés de New-York avec des provisions pour les Français. Un autre du même port avait déchargé des armes pour les libéraux à Minatitlan.

Galveston, 11—Le News dit que 1,000 travailleurs blancs pourraient trouver immédiatement de l'emploi dans tous les comtés du Texas. Quelques émigrants écossais ont trouvé à se placer avec de bons gages. Le général Kiddoo est allé dans l'intérieur pour aider les planteurs à faire des contrats avec les affranchis. Le temps est extraordinairement beau et la perspective est bonne.

Mobile, 11.—Ventes de coton aujourd'hui, 400 balles middling à 31 1/2; pour la semaine, 9250 balles; reçu 9500 contre 6200 la semaine précédente; exporté, 7735. stock dans le port, 79,230; total reçu jusqu'à cette date, 139,803 contre 217,615.

Memphis, 11—Le temps est clair et frais. Affaires languissantes. Le fleuve baisse d'une manière continue. Coton calme à 31 et 31 c.

Vicksburg, 11—Montant, le Virginia, l'America et le Julia; descendant, le R. E. Lee. Le fleuve baisse. Temps nuageux.

New York, 11—L'article monétaire du *Commercial* dit qu'on voit encore l'effet du mouvement des *Bears*. Les escomptes sont calmes. Le meilleur papier est à 7 à 8 p. c. Les fonds ont ouvert aux prix en baisse d'hier soir, mais ensuite ils ont repris sous l'influence de la lutte entre les deux intérêts, le long et le court intérêt. Les actions sont décidément plus actives et ont dépassé les prix d'ouverture.

Washington, 11—Chambre—Le comité des postes a été chargé d'examiner la question d'établir une malle océanique entre San Francisco et Oregon city.

Plusieurs bills particuliers ont été mis en discussion. Un rapport défavorable d'un comité a été déposé sur le bureau sans être lu.

Ont passé nombre d'autres bills d'un intérêt secondaire.

Un bill allouant $10,000 à James Hooper pour la barque Général Barry, affrétée par le gouvernement et détruite par le steamer confédéré Florida, a soulevé un grand débat. Il a été ajourné à la fin.

Une communication du directeur général des postes sur le service de la malle au Brésil est référée au comité postal.

Une communication du département de la guerre relative aux chevaux perdus dans l'Indiana pendant l'incursion du général John H. Morgan, est référée au comité militaire.

La Chambre se forme en comité général.

Le bill d'allocation a été mis en discussion, et l'amendement pour réduire la somme destinée à l'achat de graines de $60,000 à $10,000 a soulevé un bruyant débat sans conclusion.

Sénat.—M. Sumner a présenté la pétition de la délégation du Fort Smith, Ark. Elle est référée au comité de reconstruction.

Le comité des territoires a rapporté un bill pour organiser un gouvernement pour l'Idaho. Le bill amendant l'acte pour l'enrôlement et l'appel des forces nationales est référé au comité sur la milice.

Le comité naval a été chargé d'examiner la question de la fermeture de l'arsenal de Norfolk.

Un bill pour former un gouvernement temporaire pour le territoire de Montana est référé au comité des territoires.

Est adoptée une résolution jointe allouant $100,000 pour l'enlèvement du steamer Scotland, échoué devant Sandy Hook.

Le bill de pension est appelé et discuté pendant toute la séance du matin.

On envoie à l'impression plusieurs amendements relatifs au bill réglant la teneure des emplois.

Un bill de tarif est rapporté comme substitut au bill de la chambre, comprenant les principaux traits de la proposition de Weil. Ce bill est renvoyé à l'impression.

Le Sénat s'est retiré en séance exécutive et s'est ajourné à lundi.

Washington, 11—Un régiment de nègres recruté ici dernièrement, et commandé par le général Miles est envoyé à Washington.

Le Rev. docteur E. John, missionnaire méthodiste, est ici. Il vient de quitter le Tennessee pour s'établir à Baltimore. Il a fait un rapport sur les progrès et la perspective de la mission méthodiste dans le nord et la représente comme plus florissante que jamais. Sous la direction du Dr. John, l'attention spéciale doit être donnée à la culture religieuse des nègres en opposition aux mesures du récent comité catholique romain.

Richmond, 11—Le juge Meredith a décidé que la loi de suspension était inconstitutionnelle.

New York, 11 au soir—Coton—ventes, 3000 balles Upland à 34 1/2 à 35, Orleans à 35 1/2 et 36.

Marché monétaire actif à 7 p. 0/0. Sterling inactif à 109 et 109 1/4. L'or a ouvert à 132 1/8, a fléchi à 132 1/2 et a fermé à 134. Fonds du gouvernement sans changement, et assez actifs.

New York, 11, au soir.—Le marché monétaire a été actif et serré le matin, mais plus facile cet après-midi. Quatre banques étaient créancières de $5,500,000 à la Douane. L'or était plus fort fermant à 134 1/8. Sterling plus ferme et plus actif à 110 1/2 à 110 3/8. Les fonds sont tous plus élevés avec une meilleure demande. Les prix de clôture sont: coupons de 81,107, 7/8 à 108; de 62,106, 3/4 à 107; 65,105 à 105 1/4; 65, 105 1/2 à 109 3/4, coupons 109 1/2. Les actions sont plus actives. Télégraphe de l'union de l'ouest 46 1/2 à 46 5/8.

Frankfort, 11—La cour d'appel sur l'appel de la cour du comté de Jefferson a décidé virtuellement que Philip Tomppert, a été et sera jusqu'aux élections d'avril prochain, maire de Louisville.

Indianapolis, 11—Le gouverneur Morton a envoyé son message à la Législature cette après midi. Le document est très long. La situation financière de l'Etat est plus favorable qu'elle ne le fut jamais à aucune autre époque. La dette publique est en totalité de $5,396,000, sur quoi une réduction d'un million sera faite en juillet prochain. D'après une statistique, on estime que le nombre des habitants en 1870 sera de plus de deux millions. Une loi d'enregistrement et l'établissement d'un bureau d'émigration et l'envoi d'agents en Europe pour encourager l'émigration, sont recommandés.

Le fonds d'école de l'Etat est estimé à près de huit millions. Le gouverneur recommande qu'il soit pourvu par la loi à un système uniforme d'écoles communes où l'instruction sera gratuite et également ouverte à tout le monde. La loi actuelle devrait être amendée de manière à ce que l'énumération des enfants de couleur soit requise et que la proportion qui leur revient sur le fonds d'école soit mise à part pour leur être consacrée dans des écoles séparées.

Il demande une libérale allocation pour fonder un asile de soldats et de marins. En ce qui concerne la dette nationale et la circulation il est opposé à ce que la génération actuelle paye toute la dette. Le Sud, les habitants du Sud a causé la formation de la dette. Eux et leurs enfants doivent payer leur proportion ce qu'ils sont incapables de faire dans leur épuisement actuel. En conséquence, il est en faveur d'une réduction de la taxe de manière à payer les frais du gouvernement et l'intérêt de la dette publique, laissant le principal pour une époque où la prospérité sera plus générale.

Si la présente génération après avoir réduit la rébellion, accomplit l'œuvre de la reconstruction, elle aura assez fait et elle pourra laisser au moins une partie de la dette à la génération qui vient.

Sur la question du suffrage nègre, le gouverneur dit qu'il est impossible de refuser à quatre millions d'affranchis de couleur une voix dans le gouvernement qu'ils ont contribué à maintenir. La taxe et la représentation doivent aller ensemble, mais la franchise électorale est un droit national qui doit être soumis aux restrictions pour le bénéfice de la société. Il dit que l'amendement constitutionnel a été pleinement discuté; il recommande qu'il soit pris de bonne heure en considération et il espère que la ratification de cette mesure sera bientôt publiée dans le monde comme la déclaration de l'esprit et du peuple de l'Indiana.

Washington, 11.—Une section du nouveau tarif prescrit que les marchandises en entrepôt ou timbrées sur lesquelles les droits n'ont pas été payés supporteront tous les droits divers imposés par cet acte. Une autre section établit un retour sur les articles manufacturés exportés jusqu'à concurrence du tarif exigé sur les articles importés consumés en manufacture; ainsi que sur les articles employés dans la construction des navires des Etats-Unis. Une autre section autorise les Etats-Unis à prendre toutes marchandises importées aux prix de facture, en ajoutant le fret, l'assurance et d'autres frais.

Washington, 11.—Le sénat en séance exécutive, a confirmé les nominations suivantes: [illegible] de marine; A. E. Peck, L. Law, commandeurs; [illegible] et consul général à [illegible] de l'Ohio, ministre résident [illegible] Rhode-Island, Hayti; Albert G. Lawrence, du [illegible], ministre à Costa Rica; Wickham Hoffman, de la Louisiane, assistant secrétaire de légation à Paris.

Le rapport du comité sur le tarif établit un droit de 3 cents par livre sur les fromages de Hollande. Les droits sur cet article sont gradués: sur les cordiaux, liqueurs et, awers de 2,40, le brandy excepté. Les liqueurs importées payeront 3 cents par bouteille et les cigarettes 20 p 0/0 par livre.

Washington, 11—Le tarif, suivant la classification de Weil et le bill de taux de la chambre: laine non lavée, première classe, 10 cents par livre et 10 p 0/0 *ad valorem* de plus sur les alpacas: au dessus de 32 c par livre 12 cents et 10 *ad valorem* sur la laine de troisième classe; la laine non lavée est omise, quand c'est au dessus de 12 à six cents, droits spécifique sur la première classe de laine quand elle est lavée, trois fois le montant de la laine non lavée, sur les peaux de mouton 30 p 0/0 *ad valorem*; châles de laine, etc., 12 c par livre à 35 p 0/0 *ad valorem*.

Sur les couvertures de laine et les tissus tricotés n'excédant pas 40 cents par livre en valeur au-dessus de 40 et n'excédant pas 60, en valeur 30 c., n'excédant pas 80 cents avec un droit additionnel de 30 pour cent *ad valorem*. Sur la forme la classification de la Chambre avec les taux de Weil est adoptée avec une légère augmentation.

tion. Les droits sur la graine de lin et le chanvre sont les mêmes que dans le tarif actuel.

Autres Dépêches.

San Francisco, 10—Le vapeur Golden City est parti, aujourd'hui, avec $1,477,000 en or, dont 1 million était pour New York.

New York, 10—A un meeting des Feniens du cercle Manhattan, on a lu un rapport satisfaisant de James Stephens. Les hommes de Robert disent qu'ils ont gagné beaucoup à la déconfiture de Stephens, et que tout marche dans la bonne direction.

Boston, 11—Les journaux du Lac Salé rapportent le massacre de neuf mineurs par les Navajoes, près de Calville, sur la rivière Colorado.

New York, 10—Les conseillers de ville ont eu une séance orageuse, aujourd'hui. Le conseiller Lodge a pris un encrier et l'a jeté à la tête du président Beckman, qu'il appelle un menteur et un parjure. Des pistolets ont été tirés. Beckman a été arrêté. On croit que les affaires municipales ne reprendront leur mouvement qu'après la démission de Beckman.

Liverpool, 10—Le coton était inactif à la clôture, avec des ventes de 10,000 balles à 14 7/8 d. pour le middling uplands.

Berlin, 10 janv.—Le comte Bismark, dans une circulaire aux gouvernements européens, déclare que la paix sera maintenue, et qu'il se dévoue à la consolidation de l'Allemagne.

Paris, 10—Sept autres transports sont partis pour le Mexique. On croit que les troupes françaises seront prêtes à partir vers le 15 février.

Constantinople, 10—La Porte a lancé une circulaire qui appelle la sérieuse attention des puissances européennes sur les relations entre la Turquie et la Grèce. Elle dit qu'il ne résulte rien de bon de ses efforts pour défendre l'intégrité de l'Empire.

Londres, 10—Consolidés à 91 au comptant, 5.20, 72 1/2; Illinois 80 3/4, Erie 41 1/2.

Paris, 10—La *France* dit que dans aucun cas le gouvernement français ne reviendra sur l'ordre donné pour l'évacuation du Mexique vers le 1er mars.

Des nouvelles de Rio Janeiro du 18 décembre, disent que les rivières Amazone, Tocantires et San Francisco sont ouvertes au commerce de toutes les nations.

Le café a été coté à 61 et 63 pour le bon et le beau. Stock, 60,000 sacs.

New York, 11—Le vapeur Persia, parti de Liverpool le 29 et de Queenstown le lendemain, est arrivé.

La compagnie du télégraphe anglo-américain annonce que le profit net de la compagnie a excédé le taux de 25 p. c. par an. Un dividende de 10 p. c. doit être déclaré en février. Une entreprise américaine, appelée la Compagnie du Chemin de Fer du Lac Supérieur et de Ste Croix, a lancé un prospectus à Londres invitant à souscrire pour un fonds social de 1,300,000 livres en bons de 70 p. c. à 62 1/2.

Le *Globe* de Londres ne regarde pas comme improbable la guerre entre la Turquie et la Grèce. Son correspondant parisien dit que des troupes grecques ont été débarquées en Crète, et que d'autres sont concentrées sur la frontière turco-grecque.

New York, 11, [illegible]—Coton calme et sans changement. Sterling 109 3/4. Or 132.

UN REMEDE CONTRE LE CROUP.

Nous avons reproduit il y a quelques jours d'un journal parisien un article relatif à un remède contre le croup. Nous recevons à ce sujet la lettre suivante:

St MARTINVILLE, 9 janvier 1867.

Messieurs,

J'ai lu avec quelque surprise dans votre estimable journal du 7 courant un article tiré d'une feuille du Pas de Calais dans lequel se trouve décrit un nouveau traitement du croup et de l'angine couenneuse au moyen du soufre. Permettez-moi de vous faire remarquer qu'il y a déjà plus de huit ans que j'ai institué ce traitement et que je l'ai fait connaître par une communication écrite à la Société Médicale de la Nlle Orléans... [illegible] ...

Veuillez agréer, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

L. FLEMING, D. M. P.

—Une anecdote à propos de Stephens, le chef des fenians:

Pendant son séjour à Paris, il reçut une invitation à dîner de M. de Boissy. Il y avait ce soir là, chez le marquis, des convives fort qualifiés.

Lorsque le domestique annonça que le dîner était servi:

—Monsieur Stephens, voulez vous offrir votre bras à Mme de Boissy? dit le marquis au chef des fenians.

Les autres convives se regardèrent un peu étonnés de ce mouvement de surprise n'échappa point à M. de Boissy.

—Messieurs, dit-il en montrant Stephens,—je vous présente le président de la future république irlandaise.

C'est un des beaux jours du marquis, dit le *Pays*, il venait de jouer un bon tour à l'Angleterre.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 11 janvier.

Aujourd'hui—fin de la semaine commerciale, une absence de mouvement a été fait remarquer dans presque toutes les branches du commerce. Le sucre et la mélasse se sont vendus en plus grandes quantités à des prix fermes—La farine a quelque peu fléchi. Le maïs et le porc ont acquis plus de fermeté. Les ventes de coton s'élevaient, à la clôture, à des prix moins fermes mais qui n'indiquent pas une baisse. Les transactions de la semaine sont de 18,900 balles contre 32,950 la semaine dernière.

Le monétaire a été négligé. L'or a ouvert, ce matin, à 132 1/2 et 132 3/4 contre 133 hier sur et, sans avoir beaucoup varié, a clos de 132 3/4 à 134. On a vendu, au premier Board, $10,000, à livrer dans le courant de ce mois, à l'option du vendeur, à 132; $1,000 à 132 1/2 et 132 3/4 et $5,000 au second Board, $5,000 a 132 3/4 et $5,000 au même taux; sur le marché, $2,000 et $25,000 à 132 1/2, $2,000, $5,000 et $10,000 à 132 3/4, $5,000, $20,000, $10,000 et $30,000, à 132 5/8, $5,000 à 132 7/8, $1,500, $5,000, $10,000, $10,000 et $25,000 à 133, $50,000 au même taux. Dans l'argent, $100, en demi-piastres américaines, à 130, et $500 à 133 3/4; une petite somme en piastres mexicaines à 133 1/2.

Dans le change étranger, il s'est fait très peu de chose. Les offres et les transactions ont été limitées par suite de l'irrégularité de l'or. Les ventes de sterling comprennent £1000, en traites-connaissements, à 140 3/4, £1000 et £1000 à 141, £900 à 141 1/4, £2500 clear à 141 1/4, £3300 et £7500 No 1 à 142, £1000 à 142 1/8, £3000 à 142 1/4, £2000 à 142 3/4, £1250 (crédit de banque) à 142 3/4, £2500 et £5000 de banque à 143 3/4, £5000 ditto à 143 3/4 net.—Dans les francs, 30,000, en change commercial, à 3.98 3/4, 15,000 et 16,000 à 3.97 1/2; 50,000, 60,000 et 100,000 No 1 à 3.95, 15,000 à 3.93 3/4 et, 100,000 à trois jours de vue sur Paris à 3.95—Le sterling peut être coté nominalement à 139 1/2 à 141 3/4, traites-connaissements, 142 1/2 à 143 1/2 le No 1 à première classe et 143 1/2 le change de banque; les francs, à 4.00 à 3.97 1/2 le commercial No 1 et 3.92 1/2 à 3.90 le change de banque.

Le change américain n'a pas varié. Les banques ont tiré sur New York à 5/8 d'escompte et répondu à une demande modérée. Le change commercial était abondant; il en est vendu $20,000, $10,000, $10,000 et $20,000, sur New York et sur Boston, à vue, à 13/16 d'escompte, $4000, $10,000, $20,000, $5,000, $20,000, $1,500, $30,000, $6,000, $6,000 et deux sommes de $100,000 à 7/8; $10,000 à 1; $15,000, à six jours, à 1 1/4, $5000, à trente jours, à 1 5/8. $30,000 ditto, à 1 3/4; $15,000, $20,000, $25,000 et $45,000 ditto, à 2; $60,000, à trente jours, à 2 3/4 et deux lots de $10,000 ditto à 3.—A la clôture, les cours du change commercial étaient de 7/8 à 1 d'escompte, à vue, 1 à un jour, 1 1/4 à 1 1/2 à dix à vingt jours, 1 3/4 à 2 à trente jours et 2 3/4 à 3 à soixante jours.

Les actions n'ont guère été recherchées, il ne s'en est fait que vente au premier Board, au second Board, 50 de la banque de l'Union, à $64 50, en dehors, 175 du chemin de fer des Opelousas à $6 25; 5 de la compagnie de chemin de fer de la ville à $214, 10 à $215 et 90 à 215 25. Il a été transféré 27 actions de cette dernière compagnie dans le courant de la semaine.—Nous cotons maintenant les actions de la banque de la Louisiane à $50 [illegible]; celles de la banque de l'Etat de la Louisiane à $32 à 30; celles de la banque des Mechanics and Traders, $50 payées à $50 à $65 50; celles de la banque du Canal ($50 payées) à $29 50 à $30 50; celles de la banque de l'Union à $61 50 à $65; celles de la banque des Citoyens à $141 50 à $143 50; celles de la banque de la Nlle Orléans à $35 à 39; celles de la banque du Sud à $100 à —; celles de la banque des Marchands à $20 à 25; celles de la banque du Crescent City à $38 à 39; celles de la banque d'Amérique à $138 à 138 50; celles de la banque First National à $130 50 à —; celles de la banque City National à $118 à —; celles de la banque Louisiana National à $ [illegible]; celles du chemin de fer de la ville, moins le dividende, à $214 à 215; celles de la compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles à $40. [illegible] celles du Chemin de fer Pontchartrain à $35 à $45; celles du Chemin de fer de Carrollton à $54 à $55; celles du Chemin de fer des Opelousas à $5 50 à $6; celles de la Presse à coton de la Levée à $30 à $35; celles de la Compagnie du Gaz à $150 à $158; celles de la Compagnie des water works à $57 50; celles de la Compagnie d'assurance de l'Union à $66 70; celles de la Compagnie d'Assurance Hope à $80 à $81; celles de la Compagnie d'Assurance Germania à $34 à 35; celles de la Compagnie d'Assurance Nationale à $25 à $26.

Il ne s'est pas vendu de bons de la ville au Board; au dehors, à bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, moins les coupons, à 77 1/2. Les consolidés sont cotés à 96 1/2 à 97 1/2 et les émissions au faveur des chemins de fer à 81 à 82, suivant les coupons. Les "Bases" de la Louisiane sont cotés à 75 à 76; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 80 à 82 1/2; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 75 à 76.

$4000 en billets du Trésor de l'Etat se sont vendus à 94 3/4 cents à la piastre et $9000 dito à 93 1/4. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 60 à 62 et les billets du Trésor de l'Etat à 93 à 94 cents.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Vendredi soir, 11 janvier 1867.

COTON.—La demande a été limitée, ce matin, à l'ouverture du marché et elle a gardé son inactivité durant toute la journée. La plupart des facteurs ont montré un désir croissant de réaliser, sans cependant être disposés à faire les concessions demandées par les acheteurs, aussi les transactions n'ont-elles pu s'élever qu'à 3000 balles, dix courtiers ayant pris part aux affaires. Les prix ont montré de la tendance à une facilité plus grande encore, mais ils n'ont pas éprouvé de baisse cotable, les qualités meilleures sont, en proportion, éprouvé une faiblesse plus grande que les bas grades. Tout en référant aux remarques qui précèdent nous cotons comme suit: ordinary 28 à 29, good ordinary 30 à 30 1/2, low middling 31 à 32 et middling 32 1/2 à 33 cents.

Les ventes durant les trois jours qui viennent de s'écouler ont embrassé 10,200 balles, formant un total pour la semaine de 18900 contre 32950 la semaine dernière, les cotons reçus, proprement dit, durant la semaine dernière—abstraction faite de ceux venus de Mobile, de la Floride et du Texas, lesquels sont compris dans leurs tableaux respectifs—ont embrassé 25019 balles, contre 21314 la semaine dernière, montrant une accroissement de 675 balles. Les exportations, durant la semaine, ont embrassé 9227 balles, dont 5862 pour le cabotage et 3,365 pour les ports étrangers.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er sept. 1866, balles		102,082
Reçu aujourd'hui	7254	
précédemment	391339	
		398613
		500695
Expédié aujourd'hui	110	
précédemment	274601	
		279002
Stock en main		221693

SUCRE ET MÉLASSE—Les envois reçus depuis hier ont été d'une ampleur peu ordinaire, s'étant composés de 348 boucauts de sucre, de 930 barils et 177 demi-barils de mélasse. La demande est active, spécialement celle qui porte sur le sucre, et il s'est fait, aujourd'hui, des ventes embrassant 750 boucauts de sucre et 700 barils de mélasse écoulés moyennant les prix antérieurs pleins. Sucre inférieur, 7 à 8 1/2 cents la livre, commun 8 3/4 à 9 cents, fair 10 1/2 à 11, fully fair 11 3/4 à 11 7/8, prime 11 5/8 à 11 7/8, choix 12 à 12 1/2 cts, écoulé 10 1/2 à 11 3/4 cts, jaune clarifié 12 1/2 à 13 cts, blanc do 13 à 14 cts. Mélasse commune 60 cts le gallon, prime 67 à 70 cts, choix 73 à 74 cts. Un lot de 100 demi barils de l'article s'est vendu à raison de 70 cts le gallon. La demande de sucre et de mélasse a été bonne durant la semaine, et les renforts reçus dans le même laps de temps se sont vendus rondement. Les prix du sucre ont haussé d'au moins 1/2 cent et ceux de la mélasse de 3 cents. Arrivé durant la semaine 2920 boucauts de sucre et 3450 barils de mélasse. Exporté 36 boucauts de sucre, 1040 barils de mélasse.

TABAC—Il s'est vendu hier, sans avis préalable, 11 boucauts de tabac lugs, nouveau, écoulé à 4 cts la livre, 15 do de vieux à 7 cents, 5 boucauts de new leaf à 7 1/4 cts. Les envois de tabac de la nouvelle récolte, qui nous arrivent, sont faibles et se vendent aisément à des prix pleins; et d'un autre côté le stock de la vieille récolte est peu recherché et les qualités désirables qui en font partie sont recherchées. Le marché est ferme et nous continuons à coter:

Léger—Inferior lugs, 2 1/2 à 3, good lugs, 4—4 1/2; inferior à common leaf, 5—à 6, medium leaf, 7 à 8, fair leaf, 10 à 12, fine leaf, 12 à 14, choice select, coupe, 15 à 20 cents. Lourd—inferior lugs, 1 à 4 1/2; good lugs, 4 1/2 à 5—; Inferior to common leaf 6 à 7 1/2, medium leaf, 8 à 10—, fair leaf 11 à 12, fine leaf 12 1/2 à 15, choice select 18 à 20.

FRET—Le marché au fret est ferme et sans changement. Il y a peu de navires en armement qui ne se soit engagés et les prix sont très fermes. Il a été payé 1 1/2 à livre de coton sur steamers pour New York et Boston et 1 1/2 cent à 7 voiliers. 1 3/4 d sur vapeurs pour Liverpool et 1/4 à 1/2 d sur voiliers. Voiliers pour le Havre 1 3/4 à 1 1/2.

CAFÉ—Il est fait, aujourd'hui, des ventes de [illegible] embrassant [illegible] sacs qui se sont écoulés aux [illegible] Les commerçants font, aujourd'hui, face à la demande, laquelle est bonne. [illegible] un mouvement constant pour le Rio fair à prime.

FARINE—Il s'est fait, aujourd'hui, une bonne demande locale laquelle a amené des ventes embrassant 1300 barils pris par le commerce moyennant les prix suivants: [illegible] $10, en $10 50, 7 à $11 [illegible] fine à $10 50 à $11 50, [illegible] $12 1/2 [illegible] extra à $13. Le marché a été durant la semaine et bien qu'il [illegible] les prix de farine ne montre aucun changement. Vente en contentement pour la semaine [illegible] durant la semaine dernière $121 barils, exporté 4838.

MAIS—La provenance de maïs est rond et l'article en bonne demande à des prix pleins. Il n'y a pas beaucoup au débarcadère, et il s'en fait que par ventes en magasin. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 4000 sacs, dont 2800 jaune, 1000 blanc à 10 de blanc à $1 10 et 1000 de blanc à $1 12 le boisseau. Arrivé durant la semaine 24,131 sacs. Expédié dans le même laps de temps 28,424 sacs.

FOIN—L'approvisionnement de foin n'est que rond, l'article en bonne demande et les prix conrant en faveur de vendeurs. Il s'en fait aux au prix des ventes à raison de $30 la tonneau de prime Ouest et de St Louis. Ventes de 500 balles au même prix.

AVOINE—Le marché est stable et ferme: Ventes, aujourd'hui, de 1500 sacs embrassant 500 écoulés à 75 cents et 500 do à 80 cents le boisseau.

SON—Les article est rare et l'article commandé $1 95 à $2 les cent livres.

PORC—L'article est en demande et les prix en ont haussé. Aujourd'hui, il s'est vendu 200 barils de mess à ont 00 et mess $21 50 à $22, 200 en deux lots à $22 25 à $22. Ventes en détail à $22 50 à $23 le baril.

BACON—Le marché marque de bacon. Les dernières ventes de l'article ont eu lieu à 16 1/2 à la livre de côtes de choix.

SAINDOUX—Se vend en détail au commerce à raison de 12 1/2 à 13 cts la livre de prime en tierçons et en barils et 13 cts.

CHANDELLES DE STAR—Il s'en fait un commerce des ventes à 17 1/2 à 18 cts pour les chandelles de 12 onces, 18 1/2 à 19 cts pour celles de 14, 19 1/2 à 20 pour celles de 14 onces et 22 à 22 1/2 pour les chandelles portant le poids plein.

FROMAGE—L'approvisionnement de fromage est rond et la demande de l'article est suivie d'ordres de 16 à 18 cts pour le fromage de l'Ouest 16 à 20 pour celui du Nord, et 20 à 23 cts pour le Dairy anglais.

BEURRE—Le beurre de choix est rare et en bonne demande, le commun abonde et est calme. L'article venant du Nord commande 40 à 45 cts, et de l'Ouest 20 à 30 cts.

VIANDE VERTE—Les épaules se vendent à 9 1/4 cts la livre, et en détail, elles changent de mains à 11 cents.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Il ne se fait que des affaires en détail dans l'article à 23 cents la yard pour la toile en rouleaux et en balles 21 cts.

CORDE D'EMBALLAGE—L'article se vend en détail 12 cts la livre.

LAINE—Le stock de laine est rond et la demande bonne. Les détenteurs demandent 12 1/2 à 17 cts pour la laine pleine de bardane, selon la qualité, 17 à 25 cents pour la nette et 30 à 35 cents pour la lavée.

HUILE DE CHARBON—En bonne demande pour le commerce par placements à 50 à 55 cts le gallon pour l'article en baril, et en cans, 70 à 75 cents.

SEL—Le sel nouveau est en bonne demande. Les envois qui nous en arrivent sont faibles et il n'y a que bien peu de cet article qui soit en voie de nous parvenir. Le marché est ferme et nous cotons: le gros $1 85, à $1 90, fin $1 90 à $1 95 les forts lots en entrepot: $1 95 à $2 pour le gros et $2 à $2 05 pour le fin, livré en ville. Le vieux sel peut être acheté de 10 à 20 de moins, le sac.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 12 janvier 1867.

Arrivé, dans la semaine—1778 bœufs du Texas, 45 bœufs de l'Ouest, 20 veaux et veaux d'un an, 495 cochons, 732 moutons et 53 vaches à lait.

Vendu, 1491 bœufs du Texas, 166 bœufs de l'Ouest, 22 veaux et veaux d'un an, 392 cochons, 1517 moutons et 36 vaches à lait.

A vendre, 341 bœufs du Texas, 16 bœufs de l'Ouest, 148 cochons, 2331 moutons et 148 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net,		— à	16
do	do	2me qualité, do	— à 12
Bœufs du Texas, de choix, par tête		35 — à	45
do	do	2me qualité, par tête	20 — à 25
do	do	3me qualité, par tête	8 — à 20
Cochons de l'Ouest, par liv.		10 — à	11
do	du pays	do	8 — à 10
Moutons du Texas, en lots, par tête		1 50 à	3 50
do	du pays, par tête		3 — à 4
do	de l'Ouest, choix, par tête		4 — à 5
Vaches à lait, de choix, par tête		— à	100
do	de 2e qualité, par tête		50 — à 80
Veaux d'un an, par tête		8 — à	12

Marié, le 31 décembre 1866, à 8 heures du soir, par le Rév. P. F. Parisot, à la cathédrale de Brownsville, Texas, OCTAVE AUBERT à Mlle ELIZABETH HUTH, tous deux de la Nouvelle-Orléans.

Décédé, à Matamoros, Mexique, le 27 décembre 1866, à 10 heures du soir, à l'âge de six jours, VICTOR BERTRAND, fils d'Amédée Rousseau et d'Alsia Turegano, de la Nouvelle Orléans.

Décédé, vendredi, 11 janvier 1867, à 8 heures du soir, RAYMOND ANTOINE LAUSSADE, vétéran de 1814 et 1815, natif de cette ville, âgé de 67 ans. Son corps est exposé chez son gendre, rue Marigny, entre Urquhart et Girod, No 209. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 3 heures précises.

De la part des familles Laussade et Cavaljé.

Murio ayer, á las 6 de la mañana, ANTONIO MARIA PARPAR, a la edad de 60 años natural de la isla Mayorca (España). Sus amigos y conocidos, y los amigos de Bruno de Lucas y J. Palermo y Jose Planella son convidados á asistir á su entierro que tendrá lugar hoy, á las 4 de la tarde, donde el cuerpo está depositado calle de Dorgenois, Paseo Carondelet, Bienville.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré, lundi prochain, à 7 heures et demie du matin, à l'église Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de feu JULES LEFEVRE. Les parents et amis de la famille, ainsi que les membres de la Société du Pélican, sont priés d'y assister.

De la part de la famille.

SERVICE FUNEBRE.

Une messe sera chantée à l'église Saint Augustin, pour le repos de l'âme de feue Dame DELLE ELISABETH AUBERT, lundi, 14 janvier, à 7 heures du matin. Ses amis et connaissance sont invités à y assister.

De la part de sa famille.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴

La Resp∴ L∴ La Persévérance No 2, sous la Juridiction du Sup∴ Cons∴ de la Louisiane, procédera ce soir, à 6 heures et demie, à l'initiation de Plus∴ Prof∴ au 1er Degré de la F∴ Maç∴

Tous les Maçons de tout Orient sont invités à assister à la cérémonie.

Par mandement du Vén∴ L. LODS.
E. MARC, Sec∴ secrétaire. 12 jan—1

Rachat des Bons de la ville.

Bureau des Commissaires de la Dette consolidée de la Nouvelle-Orléans. Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1867.

AVIS est donné que des propositions cachetées seront reçues, à ce bureau, jusqu'au 15 février 1867 à midi, pour la vente à la ville, de CENT (100) BONS payables en billets émis par la ville. Les propositions doivent être adressées à O. De Buys, secrétaire, à l'Hôtel de Ville, salle No 22, et adressées "Propositions pour la vente de Bons."

Jno T. MONROE, Maire,
P. O. MOHAN, Contrôleur,
Jos. HERNANDEZ, Trésorier,
Geo. CLARK, Président du comité de finances.
T. H. HIGINBOTHAM.
O. De BUYS, Secrétaire.
12janv—12 av15fév

VENTE DE DRY GOODS
A BON MARCHÉ.

Pepin, Turcotte & Justus,
131 ...... RUE DU CANAL 131

Continueront d'écouler leur stock, sans égard aux prix coûtants.

SOIERIES, POPELINES, FLANELLE DU HAVRE, CONFECTIONS, &. ET MARCHANDISES DU PAYS en gros et au détail.
12 janv—1m

VINS FINS.

UN riche et complet assortiment de vins fins des meilleurs crus du Medoc, à savoir

Chateau Lafitte, Chateau Margaux, Chateau Ht. Brion, Ch. Branne Mouton, Ch. Giscours, Ch. Leoville, Pape Clément, Dessauve Margaux, Cantenac, Chateau Pichon Longueville, Ch. Cos d'Estournel, Ch. Palmer, Ch. Pomys, Ch. Pontet Canet, Ch. Grand Larose, Haut Taillan, Ducru St Julien, Pauillac, &c. &c.

VINS BLANCS:

Chateau Yquem (Lur-Saluces), Chateau de Rayne, Chateau L'Ecuse, Latour Blanche, Haut Preignac, Chateau de Rayne-Vigneau, Haut Barsac, Haut Sauternes.

Vins en barriques et demi barriques

[illegible]

Tous ces vins ont été choisis avec le plus grand soin par le soussigné qui les garantit purs et de premier qualité.

En magasin et à vendre par J. J. FOUCHER, 42 rue Royale.
12 janv—6t

EN magasin et à vendre: [illegible] ABSYNTHE [illegible] KIRSCH [illegible]
J. J. FOUCHER, 42 rue Royale.
12 janv—6t

AGENCE.

LE soussigné a l'honneur de [illegible] Cu. Chappelle [illegible] C. C. La Mission [illegible]
J. J. FOUCHER, 42 rue Royale.
12 janv—1m

Vin de C. C. La Mission, Ht. Brion

EN magasin et à vendre [illegible] C. C. La Mission [illegible]
J. J. FOUCHER, seul agent, 42 rue Royale.
12janv—6t

Demande d'Associé.

[illegible] ASSOCIE [illegible]
J. EMILE JOANNET.
12 janv—6t

Demande d'Ingénieur.

[illegible]

Demande de Professeur.

ON demande un professeur [illegible]

BARDEAUX

60,000 bardeaux [illegible]
M. MIRREL LELANC.

$25 de récompense.

PERDU OU VOLE.

[illegible] un cheval bai [illegible]
MICHEL LEJOURD [illegible]

Groceries de choix.

[illegible] A vendre par R. C. MOTT.

Grocerie à Vendre.

[illegible]

Dissolution de Société.

LA société existant sous la raison de WALZ & BURCK [illegible]
WALZ.

Nouveautés, Articles d'Enfante.
MADAME CLEMENCE GUERIN,

Ci-devant rue du Canal, No 120.

Maintenant rue de la DOUANE No 138, au Premier.
11 janv—1m

Whiskey d'Irlande.

10 PIPES IRISH WHISKEY [illegible]
DUMONTEIL & VILLERÉ, 137, rue Commune.
11 janv—1m

Bière Anglaise.

100 barriques 1/2 bouteilles McEwan [illegible]
DUMONTEIL & VILLERÉ, 137 rue Commune.

Vieux Madère!

UN petit lot de vieux Madère [illegible]
DUMONTEIL & VILLERÉ, 137 rue Commune entre St Charles et Carondelet.
25déc—1m

Coffres-Forts "Champion," patentés, de Herring,

A L'ÉPREUVE DU FEU ET DES VOLEURS.

Le perfectionnement des perfectionnements, garantis à l'abri de l'humidité.

PLUS de 30 mille coffres-forts sont maintenant employés [illegible] COFFRES-FORTS ET COFFRES DE BANQUIERS en SPIEGEL EISEN, ou FER CRYSTALLISÉ PATENTÉ [illegible]
HERRING, FARREL & SHERMAN, Rue du Camp, No 12.
11 jan—3t

AVIS.

DES propositions cachetées, en duplicata, seront reçues jusqu'au 21 janvier 1867, à midi, pour fournir au Département des Vivres:

10,000 livres de JAMBON [illegible]
5,000 gallons de VINAIGRE [illegible]
100 barils de MAQUEREAUX [illegible]
2,000 livres de BEURRE [illegible]
10,000 livres de BISCUITS [illegible]

[illegible] "Propositions."
A. BECKWITH, Brev. Brig. Gen. et Com. des Vivres, A. des E. U.
Nlle-Orléans, 9 janv 1867.

CUISINIERE.

ON demande une bonne CUISINIERE rue Conti No. 68, Troisième District.

Avis.

LES porteurs des BILLETS de T. Valade [illegible]
ED. DUPASSEUR, Rue Royale.
10 janv—10t

AVIS,
$30 DE RECOMPENSE

SERONT données par C. T. Howard [illegible]

Demande de domestique.

ON demande, pour un ménage de deux personnes, une domestique parlant le français. S'adresser au No. 391 de la rue Baronne.

Loge à vendre.

A CÉDER immédiatement, pour les représentations du mardi et du samedi, pendant le reste de la saison, une excellente loge grillée, de première du théâtre de l'Opéra. Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'ABEILLE.

DEMANDE DE NOURRICE.

ON demande une nourrice sans enfant, blanche ou de couleur. S'adresser au No 191 rue des Champs-Elysées, entre Grands Hommes et Craps.

E. LAVAL,

IMPORTATEUR de VINS et LIQUEURS, 136, rue d'Iberville, [illegible]

Marrons! Marrons!

60 Barils véritables MARRONS de 1er choix, de Savone,
50 sacs NOISETTES de Sicile,
40 sacs AMANDES coque tendre—En débarquement et à vendre par
ANT. LANATA, 111, rue Jefferson.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte la Compagnie présente l'état suivant: [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Directeurs: [illegible]

COMPAGNIE
d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

[illegible] PAUL Wm. COLLENS [illegible]

DIRECTEURS: [illegible]

Bureau, rue Carondelet, No 3.

Divers! Divers! Divers!

150 BARILS [illegible]

A vendre par J. B. VANHORN, Nos 63 [illegible] rue des Magasins, rue Poydras.

Médicaments français patentés.

UN stock bien choisi de tous les médicaments français patentés, populaires, importés par nous, à vendre par J. S. MAUNSELL & Co., 21, rue de Chartres.
13déc—1m PP

Parfumerie française!

UN magnifique assortiment des célèbres parfumeries de Coudray, Piver, Societe Hygienique, Lubin, Violet, Pinaud, Dorin, Delettrez & Rimmel, vient d'être reçu directement par J. S. MAUNSELL & Co. 21 rue de Chartres.
13déc—1m PP

Sangsues Sangsues!

HONGROISES

DIX MILLE [illegible]
J. S. MAUNSELL & Co, 21, rue de Chartres.
13déc—1m PP

Commission—Exportation—Paris.
JULES MORRIER,

RUE OBERKAMPF.

HORLOGERIE, BIJOUTERIE, correspondant de la maison MONTAGNE & CARLOS de la Nouvelle-Orléans.

Toiles! Toiles!! Toiles!!!
E. GIQUEL,

126 ...... RUE DU CANAL 126

Reçoit en ce moment par le steamer Ashmbra, [illegible] un assortiment complet des TOILES qui vendra à très bas prix.

[illegible] pièces TOILES d'Irlande, ... TOILES à draps, ... BATISTE imprimées pour robes, ... DAMASSE, ... TOILES pour planteurs, ... GINGAS, ... SERVIETTES, ... NAPPES, ... PLATILLES BRETAGNE et MORLAIX, TOILE A TORCHONS [illegible]
E. GIQUEL, 126 rue du Canal, GROS ET DETAIL.

MEDAILLE D'OR
DÉCERNÉE A LA COMPAGNIE DE

FOURNEAUX
A L'HUILE DE PETROLE ET AU GAZ.

DE LA LOUISIANE ET DU TEXAS

Rue du Camp, No 232.

Fourneaux à l'huile de Pétrole! Fourneaux à l'huile de Pétrole!

Economisez votre argent en achetant un de ces fourneaux et appareils. Compagnie de FOURNEAUX A L'HUILE DE PETROLE de la Louisiane et du Texas, RUE DU CAMP, No 232.

☞ On peut se procurer de l'HUILE aux endroits suivants: [illegible]

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1867.

UNE assemblée [illegible] des Directeurs de cette banque [illegible] LUNDI [illegible]
J. L. BELLLY, Caissier.

ARDOISES ARDOISES
A VENDRE.

[illegible] J. JOUET.

L. A. BELLANGER
ANGLE CANAL ET BOURBON.

CONFISERIE, PATISSERIE, CARTONNAGES DE PARIS.

BONBONS DE TOUTES SORTES, Boites à Surprise.

CINQ MILLE PIASTRES
DE RÉCOMPENSE

[illegible]
CHARLES BRIGGS, Président. JAS. H. WHEELER, Secrétaire.

Conseil des Assureurs de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] JAMES H. WHEELER, Secrétaire.

OSCAR BERCIER & Co.,

Négociants Commissionnaires et Importateurs.

Ne 49 rue des Magasins, N. O.

ORDRES exécutés ici et dans l'Ouest pour Coton, Tabac, Merrains, Sucre, Farine, Saindoux et tous les produits du pays.

CONSTAMMENT en mains—FARINE, MAIS, PORC, VIANDES FUMÉES, BŒUF, JAMBONS [illegible] CHANDELLES, SAINDOUX, HUILE de graisse, AMIDON, TOILE et CORDE d'emballage [illegible]

—Aussi—

Vins de Bordeaux en caisses et autres produits français.

AVANCES SUR CONSIGNATIONS de COTON [illegible] CHANGE [illegible]

LA société [illegible] AUG. COUTURIE [illegible]

LES soussignés [illegible] AUG. COUTURIE & CO. [illegible]

PEPPER, WOODSON & BOHANNA, Rapporteurs d'Or et de Coton, 80 ...... RUE DE LA COMMUNE 80

LES soussignés [illegible]

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1867.

NOUS avons formé [illegible] SLOCOMB, BALDWIN & Co. [illegible]
C. H. SLOCOMB, ALBERT BALDWIN.

Avis aux Contribuables.

BUREAU DU TRESORIER [illegible]
J. HERNANDEZ, Trésorier de la Ville.

AVIS
AUX CONTRIBUABLES DE L'ETAT.

TOUTES les personnes qui doivent à l'état de la Louisiane [illegible]
J. E. LEMARIE, Collecteur du taxes du Deuxième District.

Avis

Aux Contribuables et aux Personnes qui paient Licence.

TOUTES sommes dues à la VILLE et à l'ETAT pour licences, taxes, droits de quéage, [illegible]
AVEGNO & WILLOZ.

Avis aux contribuables de la ville et de l'Etat

LE soussigné [illegible]
M. F. BONIS [illegible]

Taxes de 1867.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

D'APRES une résolution du Conseil de ville [illegible]
GEO. BULEFF.

AVIS. Bureau de la Compagnie du Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

RUE DU CANAL, No 69.

CONFORMEMENT à la section de la Charte [illegible]
GEO. W. SQUIRES, Secrétaire.

AVIS. Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

RUE DU CANAL, No. 69.

[illegible] GEORGE W. SQUIRES, Secrétaire.

Compagnie de Banque et du Canal de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 28 décembre 1866.

A UN meeting spécial du Bureau des Directeurs [illegible]
GH. JUMONVILLE, Caissier.

Banque City National de la Nlle-Orléans.

A une réunion des Directeurs [illegible]
ROCKHILL SMITH.

DE RETOUR.

LE soussigné a l'honneur [illegible]
T. C. PAYAN.

MR. AUGUSTE DESSOMMES [illegible] LEVY, DIETER & CO.

NOUS avons ouvert [illegible] LEVY, DIETER & CO.

Avis aux contribuables.
TAXES D'ETAT.

TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1866 et la licence de 1867 sont averties [illegible]
M. O. TRACY, Percepteur des taxes d'Etat.

AVIS.

D'UN commun accord [illegible] MM. L. Lamberre et P. Courtois [illegible]
FRED AYET & CAMBON.

Association Consolidée
DES PLANTEURS DE LA LOUISIANE.

ELECTION [illegible]
R. L. PFIRE, Caissier.

J. PLAISENT,

RUE ST. LOUIS.

Vins, Eaux-de-Vie et Liqueurs.

Vins pour Familles: BORDEAUX, ST GEORGES, ROUSSILLON, CATALAN, PORTO, GRENACHE, ALICANTE, Vieux COGNAC, WHISKEY.

Seul agent pour le St Georges, premier cru.

Banque de l'Union de la Louisiane.

UNE élection [illegible]
GEO. A. FRERET, Caissier.

Avis de société.

MR. R. JUSTUS [illegible] PEPIN, TURCOTTE & JUSTUS.

AVIS.

TOUTES personnes [illegible]

Pommes de Terre.

A vendre [illegible] Rue Front Levée, No 81.

A vendre ou à louer

L'HABITATION CAZELAR [illegible]

Avertissement! Avertissement!!
WHISKY DEXTER.

Ayant appris d'une bonne source que des individus du TEXAS, de la LOUISIANE, de l'ALABAMA et d'autres Etats, font un, ordinaire considérable de CONTREFAÇON de la CÉLÈBRE MARQUE DE

WHISKY DEXTER,

[illegible] AGENTS SPECIAUX [illegible] PUBLIC NE SOIT LA VICTIME DE CES DANGEREUSES IMITATIONS. [illegible] HUILES ESSENTIELLES [illegible] POISON. Le VERITABLE [illegible] CONTREFACTEURS [illegible] DOUBLE POURSUITE.

Edmund Dexter & Sons.

AVIS.
MICHON & SCHWEITZER,

166 RUE ROYALE, 166

[illegible] FLEURS POUR COIFFURES, FLEURS DE CHAPEAUX, FLEURS DE BOUQUETS, FLEURS DE JARDINIÈRES, PARURES DE MARIÉES ET DE BAL, [illegible] D'ARTICLES [illegible]

NOUVEAUTES!!
LION & PINSARD,

172 ...... RUE DU CANAL ...... 172 (Près Baronne.)

IMPORTATION directe par tous les steamers d'Europe [illegible] MERCERIE, PASSEMENTERIE, GARNITURES, BOUTONS, RUBANS, PARFUMERIE, GANTERIE. ARTICLES POUR MESSIEURS, Chemises, Caleçons, Gilets de Flanelle, Faux-Cols, Cravates, Mouchoirs, articles pour Fumeurs, Bretelles, Chaussettes. —PARFUMERIE FRANÇAISE— Bijouterie Fine et Imitation, Bijouterie Deuil, Diamants et Pierres Fines.

Vente en gros et au détail.

THOS. B. BODLEY & Co.,

MARCHANDS DE

Machines et Instruments Aratoires.

De toute espèce de MACHINES DE MOULIN A SCIE, MOULINS A FARINE, MOULINS A FARINE DE MAIS, MACHINES A CARDER LA LAINE, SCIES CIRCULAIRES, MACHINES A FLECHES, A BANDES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &c.

[illegible] THOS. B. BODLEY & Co., Rue Perdido, No 9.

BANQUE DU CANAL
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nlle-Orléans, 7 janvier 1867.

LE 10 du mois dernier, à une élection [illegible]

GEO. JONAS, J. H. STAUFFER, D. McCOARD, G. W. BABCOCK, G. T. BEDDEKE, R. B. HART, C. SCHNEIDER.

[illegible] GEO JONAS [illegible] CH. JUMONVILLE, Caissier.

Machine à vendre.

UNE très jolie machine à vapeur [illegible]

Graines de coton.
MONTEREY SILK COTTON.

100 SACS [illegible] R. L. MILLAUDON.

Avis.

LA Compagnie de Crescent City [illegible]
JOHN F. KRAG, Surintendant.

Changement de Local.

M. REINEMAN a transporté son magasin de BOTTES et de SOULIERS [illegible] Chartres, entre les rues Conti et Bienville.

ST. LEON DESTEZ,
COURTIER,

63 ...... RUE TOULOUSE 63

Entre Royale et Bourbon.

[illegible]

Bois de corde, Piquets, &c.

A VENDRE Par S. PRADEL.

54 ...... rue St. Charles 54

BOIS de corde pour familles. 10,000 piquets pour cloturage. [illegible]

Mme M. DOINARD,

58 ...... Rue Royale 58

POUR répondre aux nombreuses demandes qui lui ont été faites, Mme M. Doinard vient d'adjoindre à son magasin de Modes un atelier de couture, dirigé par une ouvrière Mme Rémond, dernièrement arrivée de France, et déjà avantageusement connue.

Elle aura dès à présent à même d'exécuter les commandes de Manteaux, Robes, etc., qui leur seront confiées. On demande des ouvrières.